



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Associations de jeunesse et d'éducation

Question écrite n° 39759

Texte de la question

M Bernard Schreiner considérant la situation nouvellement créée par les mesures gouvernementales visant à réduire la participation de l'Etat dans les postes Fonjep, les effets limités du mécénat culturel plus attaché à l'action publicitaire et aux retombées médiatiques immédiates qu'aux investissements à moyen et long terme, demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget, s'il est dans ses intentions de procéder à la suppression pure et simple de la taxe sur les salaires frappant les associations sociales, culturelles et éducatives, remédiant ainsi aux pertes de trésorerie des dites associations.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39759

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1809